****

**Inspection pédagogique régionale d’Histoire-Géographie**

**Académie de NANTES**

**Groupe de réflexion action-formation (GRAF)**

**Nouveaux programmes d’Histoire-Géographie tronc commun**

**Ce que dit le BO…**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **SECONDE / PREMIERE** | HISTOIRE | **Thème et volume global préconisé :** **Thème 1 : L’Europe face aux révolutions (11-13 heures)** |
| **Chapitre choisi :** **Chapitre 1. La Révolution française et l’Empire : une nouvelle conception de la nation** **(5 ou 6 heures + 1 heure évaluation)** | **Objectifs :** Ce chapitre vise à montrer l’ampleur de la rupture révolutionnaire avec « l’Ancien Régime » et les tentatives de reconstruction d’un ordre politique stable. On peut mettre en avant :  la formulation des grands principes de la modernité politique synthétisés dans la Déclaration des Droits de l’Homme et du Citoyen ;  la volonté d’unir la nation, désormais souveraine, autour de ces principes ;  les conflits et débats qui caractérisent la période ; l’affirmation de la souveraineté nationale, la mise en cause de la souveraineté royale, les journées révolutionnaires, la Révolution et l’Église, la France, la guerre et l’Europe, la Terreur, les représentants de la nation et les sans-culottes  l’établissement par Napoléon Bonaparte d’un ordre politique autoritaire qui conserve néanmoins certains principes de la Révolution ;  la diffusion de ces principes en Europe ;  la fragilité de l’empire napoléonien qui se heurte à la résistance des monarchies et des empires européens ainsi qu’à l’émergence des sentiments nationaux ;  de la nation en armes à la Grande Armée.  |
| **Points de passage et d’ouverture :** « Ces « points de passage et d’ouverture » mettent en avant des dates-clefs, des lieux ou des personnages historiques. Chacun ouvre un moment privilégié de mise en œuvre de la démarche historique et d’étude critique des documents. Il s’agit d’initier les élèves au raisonnement historique en les amenant à saisir au plus près les situations, les contextes et le jeu des acteurs individuels et collectifs. Les « points de passage et d’ouverture » sont associés au récit du professeur. Ils confèrent à l’histoire sa dimension concrète. Ils ne sauraient toutefois à eux seuls permettre de traiter le chapitre. Le professeur est maître de leur degré d’approfondissement, qui peut donner lieu à des travaux de recherche documentaire, individuels ou collectifs, et à des restitutions orales et écrites. » (extrait du préambule) | Madame Roland, une femme en révolution.Décembre 1792 - janvier 1793 – Procès et mort de Louis XVI. 1804 – Le *Code civil* permet l’égalité devant la loi et connaît un rayonnement européen.  |
|  |  |

**Proposition de mise en œuvre :**

*Ces propositions ne constituent en rien un modèle à reproduire. Elles sont des pistes de travail qui reprennent des préconisations à adapter en fonction de la progression des apprentissages, du profil des élèves accueillis, des supports et du matériel dont dispose chaque enseignant et qu’il souhaite ou non mobiliser. Elles visent à attirer l’attention de tous sur la nécessaire variété des situations d’apprentissage, et sur la vigilance accrue d’un équilibre à trouver entre le récit de l’enseignant et la mise en activité indispensable des élèves pour construire leur autonomie, leur capacité de réflexion et d’analyse. Elles invitent enfin à chercher toujours plus de cohérence didactique et pédagogique pour travailler les capacités et méthodes, articuler les différents temps de la séance, interroger la place du travail personnel de l’élève.*

|  |  |
| --- | --- |
| **Bibliographie (2 ouvrages, 2 articles, 2 sites maximum) :**  | Jean Clément Martin, Nouvelle histoire de l*a Révolution française,* Ed. Perrin, 2008Sophie Wahnich, *La liberté ou la mort. Essai sur la Terreur et le terrorisme*, Paris, La Fabrique, 2003Jacques-Olivier Boudon : *L’époque de Bonaparte*, Paris, PUF, 2009 |
| **Capacités travaillées plus particulièrement (indiquer si possible un élément de progressivité) :**  | **Repères, acteurs :** **Condorcet ; Robespierre ; Saint Just ; Louis 16 Napoléon 1er.****Serment du Jeu de Paume ; 14 juillet ; 10 août 1792 ; 21 janvier 1793 ; 18 Brumaire ; 1804** | **Concepts/notions et vocabulaire****spécifique à mobiliser :** **Monarchie de droit divin ; Révolution ; Nation ; DDHC ; Souveraineté ; Masses de granit ; Code civil** |

**Problématique générale de la séquence : Période révolutionnaire : en quoi cette période est un moment de rupture à la fois pour la France et pour l’Europe ?**

**Proposition de déroulé de séquence :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Séances (problématique éventuelle, éléments de plan…)** | Eléments essentiels de contenus à mobiliser + documents (dont œuvres d’art) | Modalités pédagogiques | Focus sur les activités des élèves |
| **Séance 1 : Introduction :****Etat de la France en 1789****Qu’est-ce qui est à la source de la Révolution ? (30’)** | 1 p.29 : cahier de doléances | Lecture puis bilan avec les élèvesParole du professeur pour montrer les différentes causes de la Révolution | Schéma des causes- immédiates- lointaines |
| **Séance 1 (suite)****Début séquence (20’)****I- Comment passe-t-on du peuple à la Nation ?** | Etats générauxMonarchie de droit divinTableau *Serment du jeu de Paume* | Etude Tableau (comparaison avec le serment des Horaces ?)Reprise du professeur | Frise chronologique |
| **Séance 2 : 1h (suite)** | DDHC | Travail de groupe et oral :Par deux, les élèves relèvent des éléments sur un des thèmes dégagés dans la définition de la notion de Révolution. Un groupe de deux choisi au hasard (ou volontariat) viendra présenter au tableau le résultat de son travail en deux minutes. (évaluation) | Exposé d’élèves sur les grands principes de la DDHCBilan schéma avt/ap : le passage de la souveraineté du Prince à la souveraineté de la NationConcept de Révolution (schéma) |
| **Séance 3 : 1h****II- La Terreur, une réponse aux divisions ?** | **Point de passage** : le procès du roi | Comparaison avec le frontispice du Léviathan<http://utpictura18.univ-montp3.fr/Images/B/3/B3621.jpg>Question : quelles peuvent être les conséquences de la décapitation du roi? | Poser des hypothèsesParole du professeur et prise de notes  |
| **Séance 4 : 1h (suite)** | Texte de Robespierre (fév 1794)<https://www.philisto.fr/doc-142-terreur-selon-robespierre.html>**Point de passage** : Mme Roland, une victime de la Terreur | Repérer si elle est pour ou contre le procès du roi  | Frise chronologique (suite) |
| **Séance 5 : 2h****III- De la République à l’Empire** | La refonte des institutionsCésarisme**Point de passage** : le Code civil | Articles 212ss :Montrer que ces articles font du père le relai de l’autorité impériale dans la famille | Frise chronologique (suite)Travail en autonomie. Restitution et prise de notes |
| **Séance 6 suite et fin** | La Révolution s’exporte, et est contestée par les principes même qui l’ont fondée.Ce qui fera la transition avec le chapitre 2. | Etude de *Tres de Mayo* | Exposé d’élèvesParole du professeurFrise chronologique (fin) |

***…***

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Séances (problématique éventuelle, éléments de plan…)** | Eléments essentiels de contenus à mobiliser + documents (dont œuvres d’art) | Modalités pédagogiques | Focus sur les activités des élèves |
| NB : Je me suis demandé si les frises ne pouvaient pas figurer en haut de page de chaque début de séance…et compléter ensuite ou au fur et à mesure |
| **Séance 1 : Introduction :****Etat de la France en 1789****Qu’est-ce qui est à la source de la Révolution ? (30’)** | cahier de doléances | Lecture puis bilan avec les élèvesParole du professeur pour montrer les différentes causes de la Révolution | Schéma des causes- immédiates- lointaines |
| Causes lointaines :La dette en grande partie causée par l’aide fournie aux Américains dans leur guerre d’indépendanceUne société d’ordres inégalitaireUne impossibilité à réformerLes idées des LumièresCauses immédiatesLa cherté du pain (la brioche de Marie Antoinette…)L’échec des Etats Généraux… |
| **Séance 1 (suite)****Début séquence (20’)****I- Comment passe-t-on du peuple à la Nation ?****Qu’est ce qui a permis la naissance de la Nation ?** | Etats générauxMonarchie de droit divinTableau *Serment du jeu de Paume* | Etude Tableau (comparaison avec le serment des Horaces ?)Reprise du professeur | Frise chronologique |
| Le serment brise avec la loi divine. Permet de créer une société « supra –légale » ; ce serment est amplifié par la prise de la Bastille, puis par la Grande Peur. Le serment créé de facto une société d’égaux (cf. Georg Simmel ou Shakespeare dans *César*)Notion de NationAnalyse du tableau :1) Composition horizontale sauf pour Bailly au centre.2) Montrer quelques personnages (Robespierre, Rabaut Saint Etienne ; ou encore les deux aux extrêmes. A l’extrême gauche, un vieillard porté par ses fils ; à l’extrême droite, le seul qui a refusé de prêter serment, le député du Doubs.Frise chronologique 1789-1790 :5 mai 178920 juin 178914 juillet 1789Grande Peur4 aout 178926 aout 178914 juillet 1790 : Fête de la Fédération |
| **Séance 2 : 1h (suite)** | DDHC (dossier p. 32) | Travail de groupe et oral :Par deux, les élèves relèvent des éléments sur un des thèmes dégagés dans la définition de la notion de Révolution. Un groupe de deux choisi au hasard (ou volontariat) viendra présenter au tableau le résultat de son travail en deux minutes. (évaluation) | Exposé d’élèves sur les grands principes de la DDHCBilan schéma avt/ap : le passage de la souveraineté du Prince à la souveraineté de la NationConcept de Révolution (schéma) |
| Schéma possible bilan :Révolutionune rupture majeure**Religieuse** : de la religion d’Etat à la liberté de conscience**Sociale** : de la société d’ordres à l’égalité deavant la loi**Politique** : de la monarchie absolue à la souveraineté nationale |
| **Séance 3 : 1h****II- La Terreur, une réponse aux divisions ?****Pourquoi la Terreur peut être envisagée comme le moyen de sauver la Révolution ?****Décrire et mettre en récit une situation** | **Point de passage** : le procès du roi | Comparaison avec le frontispice du Léviathan<http://utpictura18.univ-montp3.fr/Images/B/3/B3621.jpg>Question : quelles peuvent être les conséquences de la décapitation dur roi?Faire un récit des conséquences possibles, selon vous, de l’exécution du roi | Poser des hypothèsesParole du professeur et prise de notes  |
| Frontispice du *Léviathan*http://utpictura18.univ-montp3.fr/Images/B/3/B3621.jpgPour commenter, Ernst Kantorowitz, *Les deux corps du roi*<https://1000-idees-de-culture-generale.fr/deux-corps-du-roi-kantorowicz/><https://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_1989_num_2_6_2102>Montrer que le roi a 2corps :un corps physique qui ne meurt jamais (Le roi est mort, vive le roi…)un corps politique qui symbolise l’unité sociale (notion de corps social)Couper la tête du roi revient à désagréger la société. Comment refaire du corps social ? Montrer les différents points de vue mais le discours de Saint Just du 16 novembre 1792 paraît incontournable **Petite recherche sur Saint Just** **et son parcours menée par les élèves en amont**; exposé rapide pour le présenter (évaluation de 1 ou 2 élèves pris au hasard)Attendus possibles : Plus jeune député de la Convention. Son discours du 16 novembre 1792 est déterminant sans la suite du procès de Louis 16. Personnage emblématique car accusé de tyrannie lors de ses missions en province auprès des armées durant la période de la Terreur. Figure du héros ou du tyran ? |
| **Séance 4 : 1h (suite du II)** | Texte de Robespierre (fév 1794)<https://www.philisto.fr/doc-142-terreur-selon-robespierre.html>**Point de passage** : Mme Roland (ici, une victime de la Terreur) | Repérer si elle est pour ou contre le procès du roi  | Frise chronologique (suite) |
| Texte de Mme Roland (tout dépend ici si l’on s’étend ou pas). Montrer la différence Girondins/Montagnards ; la position des Girondins devant le procès du roi. La particularité de la position de Saint Just « On ne gouverne pas innocemment »Travail en autonomie sur le texte de Robespierre : Ce que devrait trouver les élèves : Réponse de Robespierre sur les ennemis du dedans et les ennemis du dehors : éliminer les corps étrangers pour retrouver une unité ; la référence à la Marseillaise. ce qui justifie la Terreur. Doc 1 p.35 : La France menacée (mettre en lien la carte et le texte de Robespierre) ; Comment justifier alors l’exécution des Girondins ?Poser des hypothèses en imaginant les arguments pour justifier l’exécution de Mme Roland. Prendre la parole.**Le 5 février 1794, Maximilien Robespierre prononce un discours à la Convention nationale où il justifie la politique de la Terreur.**Indulgence pour les royalistes, s'écrient certaines gens ; grâce pour les scélérats ! Non : grâce pour l'innocence, grâce pour les faibles, grâce pour les malheureux, grâce pour l'humanité !La protection sociale n'est due qu'aux citoyens paisibles : il n'y a de citoyens dans la république que les républicains. Les royalistes, les conspirateurs ne sont, pour elle, que des étrangers, ou plutôt des ennemis. Cette guerre terrible que soutient la liberté contre la tyrannie, n'est-elle pas indivisible ? les ennemis du dedans ne sont-ils pas les alliés des ennemis du dehors ? les assassins qui déchirent la patrie dans l'intérieur ; les intrigants qui achètent les consciences des mandataires du peuple ; les traîtres qui les vendent ; les libellistes mercenaires soudoyés pour déshonorer la cause du peuple, pour tuer la vertu publique, pour attiser le feu des discordes civiles, et pour préparer la contre-révolution politique par la contre-révolution morale ; tous ces gens-là sont-ils moins coupables ou moins dangereux que les tyrans qu'ils servent ? Tous ceux qui interposent leur douceur parricide entre ces scélérats et le glaive vengeur de la justice nationale ressemblent à ceux qui se jetteraient entre les satellites des tyrans et les baïonnettes de nos soldats ; tous les élans de leur fausse sensibilité ne me paraissent que des soupirs échappés vers l'Angleterre et vers l'Autriche.[...] On entend de sang-froid le récit des horreurs commises par les tyrans contre les défenseurs de la liberté ; nos femmes horriblement mutilées ; nos enfants massacrés sur le sein de leurs mères ; nos prisonniers expiant dans d'horribles tourments leur héroïsme touchant et sublime ; on appelle une horrible boucherie la punition trop lente de quelques monstres engraissés du plus pur sang de la patrie. [...]La lenteur des jugements équivaut à l'impunité ; l'incertitude de la peine encourage tous les coupables : et cependant on se plaint de la sévérité de la justice ; on se plaint de la détention des ennemis de la république. [...]Punir les oppresseurs de l'humanité, c'est clémence ; leur pardonner, c'est barbarie. La rigueur des tyrans n'a pour principe que la rigueur : celle du gouvernement républicain part de la bienfaisance.Frise chronologique  1791-1794sept 1791 : installation de Mme Roland à Paris10 aout 1792 : Prise de Tuileries1ère coalition contre la France (en fait formée dès mai 1792)21 janvier 1793 : exécution de Louis 16Mai 1793-Juillet 1794 : Grande TerreurExécution de Mme Roland 8 novembre 17939 thermidor exécution de Robespierre |
| **Séance 5 : 2h****III- De la République à l’Empire****Comment l’Empire mêle Ancien et Nouveau régime ?****Identifier un document** | La refonte des institutionsCésarisme**Point de passage** : le Code civil | Articles 212ss :Montrer que ces articles font du père le relai de l’autorité impériale dans la famille | Frise chronologique (suite)Travail en autonomie. Restitution et prise de notes |
| [**https://fr.wikisource.org/wiki/Code\_civil\_des\_Fran%C3%A7ais\_1804/Texte\_entier**](https://fr.wikisource.org/wiki/Code_civil_des_Fran%C3%A7ais_1804/Texte_entier)**Chapitre VI.*des droits et des devoirs respectifs des époux.***212.Les époux se doivent mutuellement fidélité, secours, assistance. 213.Le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari. 214.La femme est obligée d’habiter avec le mari, et de le suivre par-tout où il juge à propos de résider : le mari est obligé de la recevoir, et de lui fournir tout ce qui est nécessaire pour les besoins de la vie, selon ses facultés et son état. 215.La femme ne peut ester en jugement sans l’autorisation de son mari, quand même elle serait marchande publique, ou non commune, ou séparée de biens. […]**Section II.*De la capacité des Parties contractantes.***1123.Toute personne peut contracter si elle n’en est pas déclarée incapable par la loi. 1124.Les incapables de contracter sont, Les mineurs, Les interdits, Les femmes mariées, dans les cas exprimés par la loi, Et généralement tous ceux auxquels la loi a interdit certains contrats. Pour donner un aperçu de ce monument…Titre IX.*de la puissance paternelle*.371.L’enfant, à tout âge, doit honneur et respect à ses père et mère. 372.Il reste sous leur autorité jusqu’à sa majorité ou son émancipation. 373.Le père seul exerce cette autorité durant le mariage. 374.L’enfant ne peut quitter la maison paternelle sans la permission de son père, si ce n’est pour enrôlement volontaire, après l’âge de dix-huit ans révolus. 375.Le père qui aura des sujets de mécontentement très-graves sur la conduite d’un enfant, aura les moyens de correction suivans. 376.Si l’enfant est âgé de moins de seize ans commencés, le père pourra le faire détenir pendant un temps qui ne pourra excéder un mois ; et, à cet effet, le président du tribunal d’arrondissement devra, sur sa demande, délivrer l’ordre d’arrestation. 377.Depuis l’âge de seize ans commencés jusqu’à la majorité ou l’émancipation, le père pourra seulement requérir la détention de son enfant pendant six mois au plus ; il s’adressera au président dudit tribunal, qui, après en avoir conféré avec le commissaire du Gouvernement, délivrera l’ordre d’arrestation ou le refusera, et pourra, dans le premier cas, abréger le temps de la détention requis par le père. 378.Il n’y aura, dans l’un et l’autre cas, aucune écriture ni formalité judiciaire, si ce n’est l’ordre même d’arrestation, dans lequel les motifs n’en seront pas énoncés. Le père sera seulement tenu de souscrire une soumission de payer tous les frais, et de fournir les alimens convenables. 379.Le père est toujours maître d’abréger la durée de la détention par lui ordonnée ou requise. Si après sa sortie l’enfant tombe dans de nouveaux écarts, la détention pourra être de nouveau ordonnée de la manière prescrite aux articles précédens. Proposition de travail : par groupe les élèves choisissent **un thème** et repèrent les mots qui montrent la place des différentes personnes composant la famille (attention à l’orthographe et à certaines notions comme « ester », « incapables ») ; notion de champ sémantique. Restitution à l’oral, puis parole du professeur et prise de notes |
| **Séance 6 suite et fin****Comment la Révolution fait naître les sentiments nationaux en Europe ?** | La Révolution s’exporte, et est contestée par les principes même qui l’ont fondée.Ce qui fera la transition avec le chapitre 2. | Etude de *Tres de Mayo* | Exposé d’élèvesParole du professeurFrise chronologique (fin) |
| Carte étudiée en cours ; notion de blocus ; rappel des principales batailles napoléoniennes ; parole et prise de notes.Le tableau est projeté au tableau pour plus de visibilité. **Travail demandé en amont sur « Goya, peintre nationaliste ».**Notion de GuerillaQuestions possibles : Composition du tableau : opposition Clair/ObscurPourquoi ne voit-on pas les visages des militaires ?Que crie l’homme bras levés ?Exposé d’élèves ; comparaison entre les différents exposés après la prise de note des élèves. Synthèse écrite faite par les élèves pour répondre à la question de la séance. Notée.Frise chronologique : 1804-1815 (avec un risque de « trou » entre 1795-1804, que l’on peut expliquer rapidement en introduction par une petite chronologie de la mort de Robespierre à 18041804 Proclamation Empire1808 Tres de Mayo1812 Début campagne de RussieCent jours1815 Waterloo |